



**PROCHE**

**ET SOLIDAIRE**

**SANTÉ,  
LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ  
DE L'INTENTION À L'ACTION**



# 6 conférences territoriales Santé au cœur des territoires



© Ch. Mavon-CD54

14 MARS 2024



© Ch. Mavon-CD54

12 DÉCEMBRE 2023



© Ch. Mavon-CD54

19 FÉVRIER 2024



© E. Crochet-CD54

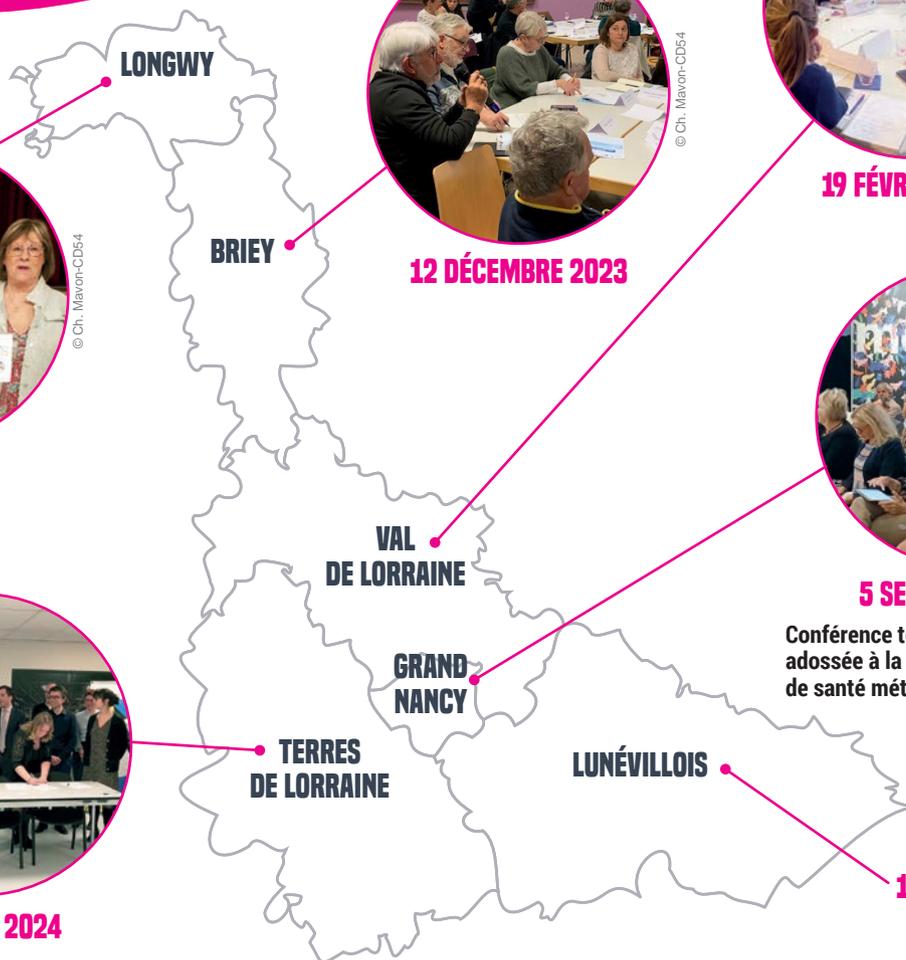
5 SEPTEMBRE 2024

Conférence territoriale Grand Nancy adossée à la signature du contrat local de santé métropolitain



© Ch. Mavon-CD54

18 MARS 2024

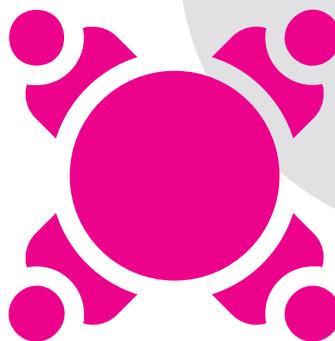


15 NOVEMBRE 2023



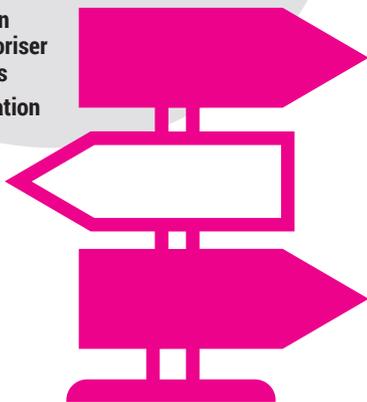
300  
participants

28  
tables  
rondes



3 axes  
de travail

- > Travailler la prévention en transversalité des politiques publiques
- > Lutter contre la désertification médicale et favoriser l'accès aux soins
- > Faire de l'innovation un levier de développement en santé



81  
propositions  
obtenues

CONSULTEZ-LES  
EN LIGNE



*Faire plus de place  
à la prévention et lui  
donner les moyens  
de son action.*

*Arrêtons d'être  
rentables dans  
la santé !*

*Valoriser les initiatives  
qui fonctionnent et  
en faire un modèle.*

*L'écart se creuse  
entre l'offre  
et la demande.*

*Passer  
du curatif  
au préventif.*

## « Elles et ils ont dit... »

*La ruralité  
n'attire pas !  
Comment être  
attractif ?*

*Faire comme durant  
le Covid : agir et  
moins réfléchir.*

*Faire ensemble  
en proximité.*

*Il conviendrait de "mieux reconnaître  
que les collectivités territoriales  
contribuent à une politique globale  
de santé publique et non uniquement  
à de l'aménagement du territoire".*

*Expérimenter oui,  
pérenniser c'est  
mieux !*

# 10 priorités de la politique santé

exprimées par les acteurs  
du territoire

- Agir en santé dans les territoires en **proximité**
- Faire de la **prévention** un axe prioritaire
- Associer et impliquer la **population** aux questions de santé
- Mettre en œuvre une démarche d'« **aller vers** » pour les populations les plus fragiles et précaires
- Renforcer l'accompagnement en **santé mentale**
- Poursuivre le soutien aux **investissements** en santé
- Développer une offre de **mobilité**
- Favoriser l'**attractivité médicale**
- Développer la **télémédecine** assistée et l'usage de la **téléexpertise**
- Poursuivre des **actions innovantes**

# De l'intention à l'action

## INVESTIR ET SOUTENIR LES TERRITOIRES

### LES MOYENS D'AGIR

1 M€

déjà investi pour le  
CTS 2015-2022

425 000 €

de subventions  
octroyées  
depuis 2023  
dans le cadre  
d'AT54 pour  
un coût total de  
2,5 M€ (soit 17 %  
d'intervention)

### Développer les projets soutenus dans le cadre de l'Appui aux Territoires 54 (2023-2028)

Le Département a mis en place un **règlement en investissement en santé** pour participer au financement des MSP / CDS / ESP sur les zones ZIP / ZAC / QPV. Le **soutien financier** s'adresse aux porteurs publics ou privés à but non lucratif, sur la base d'un diagnostic territorial et d'un projet de santé pluridisciplinaire. Une **bonification** est possible pour la « coopération sanitaire avec les services du Département ».

 **Ouverture d'un Centre communal de santé de Labry, d'une maison de prévention santé publique de Moselle et Madon.**

Le Département soutient par ailleurs d'autres investissements liés à l'accès aux soins comme des véhicules favorisant une démarche d'« aller vers », ou des rénovations permettant d'améliorer le confort thermique de bâtiments existants.

 **Création d'une Unité mobile de la CPTS de Briey - Rénovation thermique de la maison de santé du Sânon.**

**Des ateliers d'éducation ou de prévention santé / alimentation / sports** peuvent également être subventionnés en fonctionnement, notamment sur les 18 QPV des contrats de ville, dont le Département est signataire.

### Renforcer le soutien aux contrats locaux de santé (CLS)

Le Département est signataire des contrats locaux de santé du 54.

Intégration de deux fiches actions au cœur des politiques publiques a minima sur chaque CLS.

 **Signatures CLS**  
> Orne Lorraine Confluences (2023)  
> Métropolitain (2024)

 **Signatures CLS**  
> Terres de Lorraine  
> Lunévillois  
> Longwy  
> Cœur du Pays-Haut  
> Val de Lorraine

Pour les abréviations voir lexique page 9.

# FAIRE DE LA PRÉVENTION UNE PRIORITÉ

## LES MOYENS D'AGIR

120 000 €

Budget 2024 (dont 60 000 € de recettes État au titre du Pacte)

240 000 €

Budget à partir de 2025 (dont 120 000 € de recettes État au titre du Pacte)

10 M€

au titre de la Protection maternelle et infantile

## En intégrant la santé dans toutes les politiques publiques départementales

- > Autonomie
- > Action sociale
- > Insertion
- > Enfance familles et santé publique
- > Transition écologique
- > Etc.

## En lançant un appel à manifestation *J'Ose ma santé*

visant à initier des actions de prévention à destination des personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité.

Soutien dans le cadre du Pacte des Solidarités **PACTE<sup>DUS</sup> SOLIDARITÉS**



**1<sup>er</sup> appel à projet avec deux thématiques spécifiques en Sport-Santé et/ou Nutrition. 20 projets retenus.**



**Appel à manifestation d'intérêt 2025 - 2026 - 2027.**

## NOS AXES DE PRÉVENTION

- Renforcer l'accompagnement en santé mentale
- Améliorer le capital santé dès le plus jeune âge
- Vieillir en bonne santé
- Accompagner le mieux manger
- Prévenir les situations de violence
- Prendre en compte le lien entre santé et environnement

## PERSPECTIVES

### Convention

Agence régionale de santé  
+ Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

# SE PLACER SUR LES ENJEUX D'INNOVATION ET DE RECHERCHE

Le Département intègre une démarche d'innovation numérique en santé : **e54 santé**, déclinaison départementale du programme **e-Meuse santé**. Ce dernier permet de tester, de valider et d'évaluer l'opportunité de généralisation de solutions combinant innovations numériques et techniques, organisationnelles et médico-économiques dans le domaine de la santé, du sanitaire et du médico-social.

Ce projet, porté par le Département de la Meuse, est co-construit avec l'État, les professionnels de santé, les représentants des usagers, les collectivités territoriales, le monde de la recherche, les acteurs économiques.

## 4 axes identifiés :

- > Les maladies chroniques
- > Le maintien à domicile
- > L'accès aux soins
- > La prévention

 **35 projets en cours d'expérimentation**

 **La question de la périnatalité**

## LES MOYENS D'AGIR

**1,5 M€**

sur 10 ans 2019-2029

## EN MEURTHE-ET-MOSELLE

**9** financeurs

**42** partenaires

**3** types d'expérimentations

Plus de **35** projets

**Retrouvez  
les 35 projets  
sur le site internet  
e-meuse santé**



### Légende

 Expérimentations

**Prévention**

 Expérimentations

**Téléconsultation**

 Expérimentations

**Maintien à Domicile**



# Les publications en ligne

## *Observer et évaluer pour pouvoir anticiper et mieux évaluer un plan d'action*

- Les observatoires territoriaux en santé
- L'Atlas Santé 54 - 2024-2026.
- Le portail sur l'Accès aux Soins et à la Santé dans les Territoires (PASST)



---

### **GLOSSAIRE**

- AT54** : Appui aux territoires 54  
**CDS** : Centre de santé  
**CLS** : Contrat local de santé  
**CPTS** : Communauté professionnelle territoriale de santé  
**CTS** : Contrat territoires solidaires  
**ESP** : Équipe de soins primaires  
**MSP** : Maison de santé prioritaire  
**QPV** : Quartier prioritaire de la politique de la ville  
**ZAC** : Zone d'activité commerciale  
**ZIP** : Zone d'intervention prioritaire



      @departement54

**meurthe-et-moselle.fr**

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle  
48 esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19  
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54